

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)
Extrait du registre des
délibérations du Conseil Municipal
n° 08-2018

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	21/03/2018
Présents	14
Absents	9
Procurations	4
Votants	18

Par suite d'une convocation en date du vingt-et-un mars deux mille dix-huit, les membres composant le Conseil municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis à la Mairie de MIREPOIX (Ariège) le **vingt-sept mars deux mille dix-huit à vingt heures trente**, sous la présidence de Nicole QUILLIEN, Maire.

Présents : QUILLIEN Nicole, GARCIA Pierre, ALBAN Marie-Françoise, CAUX Xavier, SARRAIL Claudine, CIBIEL Christian, ROUGÉ Pierre, CAZANAVE Véronique, MARIEIRO Fabienne, BOURDONCLE Stéphane, BIARD Ludovic, SAINT MARTIN Jean, PEISER Jean-Luc, ABELLANET LE MINEZ Monique.

Procurations : DILLON Valérie à Nicole QUILLIEN, CATALA Fabien à Pierre GARCIA, JOLIBERT Marie-Christine à Claudine SARRAIL, ESCANDE Jacques à Christian CIBIEL.

Absents : DILLON Valérie, CATALA Fabien, JOLIBERT Marie-Christine, LEVENARD Christian, ESCANDE Jacques, VIDAL Candy, BERSANS Muriel, ANGLADE Jordane, BAJAN Andrée.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La Présidente ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur Pierre ROUGÉ est désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Objet : Réforme du stationnement en centre-ville : mise en place de la zone bleue, définition du périmètre, durée

Suite au questionnaire adressé aux élus en date du 26 décembre 2017, au résultat analysé en commission Voirie, le Conseil Municipal doit se prononcer sur la mise en place de la zone bleue, en définir le périmètre et la durée.

Le périmètre défini par la majorité des membres de la commission voirie est présenté au Conseil Municipal pour approbation :

- Place Philippe de Lévis plus stationnements face au petit couvert ;
- Rue Maréchal Clauzel devant la Halle ;
- Cours Chabaud (après les emplacements réservés au bus et au niveau de la Poste).

En ce qui concerne les horaires et jours d'application, il est proposé :

- Gratuité : 1 heure de stationnement ;
- Jours : du lundi au samedi inclus de 8h à 12h et de 14h à 19h, hors jours fériés ;
- Durée : toute l'année.

Les disques de stationnement pour la zone bleue seront distribués gratuitement par l'association des commerçants, artisans et professionnels de la ville.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ces propositions.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oùï l'exposé de sa Présidente, et après en avoir délibéré,

▪ **Approuve :**

- **À la majorité** (17 Pour ; 1 Contre : CAUX Xavier), le périmètre tel que défini ci-dessus, à savoir : Place Philippe de Lévis plus stationnements face au petit couvert ; Rue Maréchal Clauzel devant la Halle ; Cours Chabaud (après les emplacements réservés au bus et au niveau de la Poste) ;

REÇU EN PREFECTURE

le 26/09/2018

Application agréée E-legalite.com

- **À la majorité** (17 Pour ; 1 Contre : CAUX Xavier), la plage horaire : de 8h à 12h et de 14h à 19h, la gratuité pour 1h de stationnement et la durée d'application étendue à l'année complète ;
- **À la majorité** (16 Pour ; 1 Contre : CAUX Xavier, 1 abstention : PEISER Jean-Luc), les jours retenus : du lundi au samedi inclus, hors dimanche et jours fériés.
- **Dit** que les disques bleus seront fournis gratuitement par l'association des commerçants ;
- **Charge** Madame le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus,
et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,



Nicole QUILLIEN
1^{er} Adjoint délégué aux Finances
Suppléant de Mme Le Maire


Pierre GARCIA

REÇU EN PREFECTURE

le 26/09/2018

Application agréée E-legalite.com

99_DE-009-210901948-20180327-0802018-DE